



FR ACCORD DE PRESTATION DE SERVICES ET DE CONSEIL GMOPLUS GLOBAL

Date d'entrée en vigueur : 2025

Version : v1.0 – Français

Parties :

- **GMOPLUS Teknoloji A.Ş.**, société soumise au droit de la République de Turquie,
- **GMOPLUS GmbH**, société soumise au droit de la République fédérale d'Allemagne,
- et le **Prestataire de services / Consultant / Expert / Institution**, ayant accepté électroniquement le présent accord (ci-après dénommé « la Partie »).

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le présent accord a pour objet de définir les droits, obligations et responsabilités des personnes physiques ou morales agissant en tant que **prestashop de services ou consultants sur la plateforme GMOPLUS Global**.

Il couvre notamment les types de services suivants :

- Conseil en commerce extérieur, droit, finance, marketing ou logistique,
- Services de formation, gestion de projets et conseil en investissement,
- Création de contenu numérique, analyses et rapports,
- Toute autre prestation professionnelle proposée via la plateforme GMOPLUS.

2. DÉFINITIONS

- **Plateforme** : L'infrastructure numérique de GMOPLUS Global.
- **Prestataire de services** : Personne physique ou morale fournissant des services de conseil ou d'expertise via la plateforme.
- **Utilisateur** : Personne ou entreprise recevant les services du prestataire.
- **Service** : L'activité professionnelle ou le conseil fourni par le prestataire.

3. RÔLE DE GMOPLUS

- GMOPLUS agit en tant qu'**intermédiaire numérique** facilitant la prestation de services entre les prestataires et les utilisateurs.
- GMOPLUS établit des normes de qualité et se réserve le droit de superviser l'exécution des services.
- GMOPLUS garantit un environnement concurrentiel équitable pour tous les consultants.
- GMOPLUS prend en compte les retours et les évaluations des utilisateurs pour le contrôle de la qualité.

4. OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE DE SERVICES

Le Prestataire de services s'engage à :

- Exécuter ses prestations de manière professionnelle, éthique et précise,
 - S'abstenir de fournir des informations fausses, incomplètes ou trompeuses,
 - Respecter les normes de qualité et les politiques définies par GMOPLUS,
 - Protéger la confidentialité des données des utilisateurs et ne pas les divulguer à des tiers,
 - Percevoir les paiements uniquement via le système de paiement GMOPLUS,
 - Respecter les règles de marque et les directives de conduite établies par GMOPLUS.
-

5. RÉMUNÉRATION ET PAIEMENT

- Le Prestataire de services perçoit les paiements pour ses prestations exclusivement via la plateforme GMOPLUS.
 - GMOPLUS peut déduire des frais de commission pour ses services d'intermédiation et d'hébergement numérique.
 - Tous les paiements sont effectués par l'intermédiaire d'établissements financiers agréés ou de prestataires de paiement autorisés.
 - Le Prestataire est responsable de l'émission de ses factures.
 - GMOPLUS ne garantit pas les paiements effectués en dehors de la plateforme.
-

6. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROITS D'UTILISATION

- Tous les rapports, analyses, supports de formation et contenus créés par le Prestataire demeurent sa propriété intellectuelle.
 - GMOPLUS peut utiliser ces contenus de manière **limitée** à des fins de promotion, de documentation ou d'usage interne.
 - Le Prestataire garantit le respect des droits d'auteur et s'engage à ne pas enfreindre la propriété intellectuelle de tiers.
-

7. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

- Les deux parties s'engagent à garder confidentielles toutes les informations commerciales, techniques et personnelles obtenues dans le cadre de cet accord.
 - GMOPLUS traite les données personnelles conformément aux lois **KVKK (Turquie)** et **RGPD (Union européenne)**.
 - Le Prestataire ne peut utiliser les données des utilisateurs que dans le cadre strict de l'exécution de ses prestations.
-

8. RESPONSABILITÉ ET LIMITATION

- GMOPLUS ne saurait être tenu responsable de la qualité, de l'exactitude ou des résultats des services fournis par le Prestataire.

- GМОPLUS agit uniquement en tant qu'intermédiaire numérique et facilitateur.
 - Le Prestataire assume l'entièvre responsabilité de la légalité et de la conformité de ses prestations.
-

9. RÉSILIATION

GМОPLUS se réserve le droit de résilier unilatéralement le présent accord dans les cas suivants :

- a) Comportement contraire à l'éthique ou à la loi,
- b) Violation des politiques de la plateforme,
- c) Réclamations d'utilisateurs jugées fondées,
- d) Informations fausses ou activité frauduleuse.

En cas de résiliation, l'accès du Prestataire à la plateforme sera immédiatement suspendu.

10. RÈGLEMENT DES LITIGES ET JURIDICTION COMPÉTENTE

En cas de litige, les parties chercheront d'abord à trouver une solution amiable.

À défaut d'accord :

- Pour les parties établies en **Turquie**, les **tribunaux et offices d'exécution d'Ankara** seront compétents,
 - Pour les parties établies en **Allemagne et dans les autres pays**, la juridiction compétente sera le **tribunal régional de Munich (Landgericht München)**.
-

11. ENTRÉE EN VIGUEUR ET APPROBATION ÉLECTRONIQUE

Le présent accord entre en vigueur dès son **approbation électronique** par les deux parties.

Après validation, une **copie PDF signée électroniquement** est automatiquement générée et envoyée par courrier électronique aux deux parties.

Le présent accord constitue une **partie intégrante des Conditions Générales d'Utilisation de GМОPLUS Global**.